

COMPTE-RENDU

de la Réunion de la commission permanente Développement Durable 10 janvier 2014 à La Défense

Participants:

Yves ROBICHON (responsable de la commission), Philippe SERGENT (expert de la commission), Gisèle RUSSIAS (ASCE 33), Cédric TAJCHNER (ASCE 33), Marie-Jeanne MENRATH (ASCE 75 AC)

Ordre du jour prévu

1. Point sur les dossiers en cours

ASCE 19 - Défi Équipement du 16 au18 mai 2014

ASCEE13 CETE - Challenge national de tennis du 26 au 29 juin 2014

ASCET 82 - Festival national du spectacle les 11 et 12 octobre 2013

ASCEET 17 - Congrès du 10 au 12 avril 2013

ASCEE 2A - Challenge national trail les 1er et 2 juin 2013

ASCET 12 - Journées DASCE du 2 au 4 octobre 2013

- 2. Bilan des actions 2013 et propositions pour 2014 pour les aides DD
- 3. Communication DD: Point sur le site internet DD de la FNASCE
- 1. Point sur les dossiers en cours

ASCE 19 - Défi Équipement du 16 au 18 mai 2014

- dossier corrigé (du 28 novembre 2013)
- complément demandé le 16 décembre reçu le 10 janvier 2014

Les indicateurs identifiés dans le dossier semblent ambitieux et difficiles à mesurer. La CPDD sera vigilante sur le bilan remis par l'ASCE.

Pour le volet accessibilité, la CPDD propose de prévoir dans chaque fiche d'inscription (challenges, congrès ou autres) une case afin d'identifier les handicaps de certains participants ou accompagnateurs. La prise en compte de ces handicaps sera alors analysée spécifiquement par l'organisateur. La CPDD constate que seul le handicap PMR est identifié dans les dossiers transmis. D'autres handicaps existent. Ce point pourra être abordé par Yves auprès des autres commissions concernées.

Concernant le thème « Gestion des déchets », il manque les éléments concernant les épreuves ellesmêmes (utilisation des gobelets « écocup » au niveau des ravitaillements, ramassage des papiers et emballages des barres de céréales après course, etc...)

Le volet « Partenariat » n'est pas développé. Il manque des informations concernant le contenu de ce partenariat (uniquement présence du maire ?)

Le total est de 32 points. Le dossier est donc recevable et la CPDD propose une aide de 500€ versée en deux fois.

La première partie de l'aide sera à prendre sur les crédits 2013 (accord de principe de Bruna Chanel-Olive durant la réunion).

ASCEE 13 CETE - Challenge national de tennis du 26 au 29 juin 2014

- dossier candidature challenge (du 29 août 2013)
- dossier complémentaire, éléments de réponse point par point (du 3 janvier 2014)

Le dossier est jugé innovant avec des actions inédites. Une remarque sera faite à l'ASCEE 13 CETE : ne pas trop « colorer » les dossiers, et notamment le dossier d'inscription, susceptibles d'être imprimés et de reporter les photos, affiches ... en PJ.

La CPDD propose une aide de 500€, sous réserve de la validation du challenge par le CDF.

ASCET 82 - Festival national du spectacle les 11 et 12 octobre 2013

- dossier complété (du 27 septembre 2013)

Le dossier n'a pas été remis dans les délais. La CPDD n'est pas compétente pour proposer d'attribuer une aide. Une analyse pourra cependant être faite par la commission si le CDF envisageait toutefois d'accorder une aide exceptionnelle.

ASCEET 17 - Congrès de la FNASCE à Royan du 10 au 12 avril 2013

Aucun dossier n'a été reçu. Aucune aide ne peut être proposée.

ASCEE 2A - Challenge national trail les 1er et 2 juin 2013

- dossier candidature challenge (du 3 avril 2013) -dossier DD annoncé jamais fait et reçu-
- bilan moral (du 13 septembre 2013)
- bilan financier (du 13 septembre 2013)

Aucune aide ne peut être proposée par la CPDD compte-tenu de l'absence de dossier.

Par décision du 26 juin 2013, le CDF a rejeté ces demandes pour défaut de dossier officiel.

ASCET 12 - Journées DASCE du 2 au 4 octobre 2013

- dossier complété (du 23 août 2013)
- bilan (du 29 novembre 2013)

Le dossier est bouclé : un avis favorable de la CPDD a été donné en décembre 2013 pour le versement du solde de l'aide. Il sera demandé à l'ASCET 12 de produire la fiche retour d'expérience pour le volet pédagogique de la démarche. Cette fiche servira à alimenter l'espace DD du site internet.

Avis de la CPDD sur le dossier Agenda 21 de l'ASCE 32

- dossier candidature du 18 février 2013
- diagnostic (du 7 janvier 2014)
- architecture du programme DD de l'ASCE 32 (du 7 janvier 2014)
- cadre diagnostic (du 7 janvier 2014)

La démarche mérite d'être valorisée. Le travail réalisé est important et de qualité. Une analyse plus fine du document sera réalisée par les membres de la CPDD durant les prochaines semaines afin d'en tirer des enseignements et éventuellement échanger avec l'ASCE sur la démarche.

La commission est favorable au versement de l'aide de 500€ sur le budget 2013 et au versement du solde de 500€ dès la fourniture du bilan des premières actions.

Une proposition au CDF sera faite pour faire intervenir l'ASCE 32 au congrès sur son évolution dans le cadre de cette réflexion. Yves sera chargé d'aborder ce sujet lors du prochain comité directeur.

Gisèle établira un document « communiquant » en collaboration avec Christelle sur la base de la fiche « retour d'expérience » qui sera mis en ligne sur le site FNASCE.

Une démarche similaire pourrait être réalisée pour la FNASCE.

2. Bilan des actions 2013 et propositions pour 2014 pour les aides DD

Bilan 2013:

La CPDD a rédigé le cadre «projet agenda 21 » au niveau d'une ASCE.

Elle a également analysé l'ensemble des dossiers déposés : trois dossiers « aidés », trois dossiers fournis trop tardivement ou non fournis et un dossier agenda 21.

Depuis la création de la commission, un quart des ASCE a présenté des dossiers.

La commission a fonctionné principalement par messagerie. Deux réunions ont eu lieu en 2013 (mars et avril lors du congrès).

Proposition d'actions 2014:

- Intervenir auprès des ASCE dans le cadre d'une réunion organisée au niveau de l'URASCE pour leur présenter la démarche agenda 21 ou manifestation éco-responsable ; un essai pourrait être fait sur trois URASCE (Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées). Une intervention d'1h-1h30 (avec temps d'échange) semble suffisante. Une fiche de présentation sera proposée par Marie-Jeanne pour mifévrier.

La formation « manifestation éco-responsable » pourrait évoluer vers l'accompagnement des ASCE dans les démarches d'agenda 21. Ces propositions seront faites par Yves dans le cadre de la rencontre avec les présidents d'URASCE.

- **Produire un bilan des appels à projet**: points forts et points faibles, respect des délais, anticipation de la production du bilan, rappel des dossiers éligibles, etc... Maryse préparera la liste des remarques de la CPDD sur les dossiers depuis sa création (Philippe se charge de lui demander). Une synthèse sera alors faite et servira d'accompagnement sur la relance de l'appel à projet. Une actualisation du cadre devra être faite pour une mise en ligne de l'appel à projet 2014 mi-mars avant le congrès. Philippe est chargé de cette reprise.
- Réaliser un quiz, à partir du diagnostic agenda 21 : « votre association est-elle durable ? ». Une proposition sera faite avec un document allégé, le plus « ludique » possible. Il s'agit d'un autodiagnostic plus accessible pour les associations. Un lien sera envoyé à tous les présidents avec un texte d'accompagnement. Ce quiz sera préparé par Gisèle pour fin mars pour une diffusion sur le site avant le congrès.
- Établir le bilan de la FNASCE dans la continuité de son agenda 21. La commission propose d'accompagner la FNASCE dans la démarche en travaillant sur le questionnement. Le principe d'une interview des responsables de commission sera proposé. Un bilan et des pistes d'amélioration seront alors proposés par la CPDD pour validation au CDF. La CPDD se positionne en accompagnement. Ce bilan serait réalisé durant l'année 2014 avec évolution éventuelle de l'agenda 21. Yves devra faire valider ce principe lors du prochain comité directeur.
- Prise en compte du DD dans la fête de la culture. La CPDD pourrait accompagner la commission culture dans la démarche. Yves l'interrogera à ce sujet
- Le label « éco-responsable » ne sera plus attribué par la CPDD. Le logo sera désormais utilisé sous la responsabilité de l'organisateur qui s'engage à respecter les principes correspondants.

3. Communication DD: Point sur le site internet DD de la FNASCE

Une mise à jour globale de la rubrique sera réalisée par Gisèle.

Une rubrique archive sera créée (à alimenter avec les documents de plus d'un an, après analyse des doublons).

Le compte-rendu du mois de mars 2013 devra être ajouté.

Un article concernant la nouvelle composition de la CPDD sera à rédiger.

Les bilans des actions 2012 et 2013 seront ajoutés.

La rubrique « manifestations éco-responsables » sera modifiée.

La rubrique « aides financières » sera complétée pour intégrer l'aide pour la démarche agenda 21. La rubrique éco-communication sera supprimée, le dernier guide de l'ADEME sur ce thème sera ajouté aux outils.

Prochaine réunion : 18 mars 2014 sur Bordeaux ou Paris (prise en charge Gisèle en tant qu'expert).